

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRANSPORTS
GROUPES SERVICES PORTUAIRES "SERPORT" SPA

ENTREPRISE PORTUAIRE D'ANNABA
Môle Cigogne, Quai Nord BP : 1232 Annaba-Algérie
Numero d'identification Fiscale (NIF) : 20022303637724



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

N° 01 / D.DEV / DG / EPAN / 2025

1) OBJET :

L'Entreprise Portuaire de Annaba, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE DÉMOLITION DE L'EX CENTRALE THERMIQUE SONELGAZ SPS AU NIVEAU DU PORT D'ANNABA

2) CONSISTANCE DES TRAVAUX :

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres sont constitués de :

- Travaux de préparation et assainissement de la zone, comprenant l'évacuation des éléments existants sur-site (débris et décombres, végétation, etc...), y compris toutes sujétions de bonne exécution.
- Travaux de démolition de tous les éléments en béton armé et maçonnerie de l'ex centrale. Découpe des armatures avec un équipement oxycouplant pour récupération. Fragmentation des décombres en pièces maniables. Retrait et amasement des décombres, y compris toutes sujétions de bonne exécution.
- Démantèlement et enlèvement de la charpente métallique existante y compris toutes sujétions de bonne exécution et son entreposage à l'intérieur du port d'Annaba.
- Dépose de la tuyauterie en acier, câblage électrique y compris toutes sujétions de bonne exécution et son entreposage à l'intérieur du port d'Annaba.
- Transport et évacuation de tous les déchets et décombres à la décharge publique.

3) CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Les soumissionnaires souhaitant participer au présent appel d'offres doivent remplir les conditions d'éligibilité suivantes :

- a. Les entreprises soumissionnaires doivent être qualifiées en bâtiments, travaux publics ou hydraulique (Activité Principale). L'entreprise doit être classée à la catégorie Six (06) ou plus, ayant le code : 331-3170, justifiée par la présentation d'une attestation de qualification et de classification en cours de validité.
- b. Avoir réalisé durant les dix (10) dernières années au moins un (01) projet de démolition d'une construction de bâtiment ou autres justifié par des attestations de bonne exécution ou procès-verbaux de réception délivrés par des maîtres d'ouvrages.
- c. Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen, supérieur ou égal à 100.000.000,00 DA durant les trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024).

Important :

- Si l'une des trois conditions d'éligibilité n'est pas satisfaites, l'offre du soumissionnaire sera rejetée systématiquement.
- Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à participer dans le cadre du présent appel d'offres sous la forme d'un Groupement d'Entreprises.

4) RETRAIT DU CAHIER DE CHARGES :

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

ENTREPRISE PORTUAIRE DE ANNABA,
DIRECTION DE DEVELOPPEMENT
MÔLE CIGOGNE, QUAI NORD
BP 1232 ANNABA - ALGERIE

Les soumissionnaires devront présenter lors du retrait du cahier des charges, d'un justificatif de paiement d'un montant de Vingt Mille Dinars Algériens (20.000,00 DA) délivré de la caisse de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'Entreprise Portuaire de Annaba.

Ou au compte N° : 00400201401701180119.

Le cahier des charges ne sera remis qu'aux seuls représentants dûment mandatés par les soumissionnaires souhaitant participer à cet appel d'offres.

5) PRÉSENTATION DES OFFRES :

Les offres doivent être préparées et présentées conformément aux instructions aux soumissionnaires notamment les articles 15, 19 et 20.

L'offre du soumissionnaire doit comporter une offre technique et une offre financière qui sont insérées dans des enveloppes intérieures séparées fermées et cachetées, chacune indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention selon le cas « Offre technique » ou « Offre financière » et doit comporter la dénomination et l'adresse sociale du soumissionnaire.

Ces deux (02) enveloppes intérieures sont mises dans une 3^{ème} enveloppe extérieure qui sera fermée, anonyme et devra comporter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°01 / D.DEV / DG / EPAN / 2025
POUR
LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE DÉMOLITION DE L'EX CENTRALE THERMIQUE SONELGAZ AU NIVEAU DU PORT
D'ANNABA
À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

6) DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES - LIEU DE DÉPÔT - OUVERTURE DES PLIS :

Le délai de préparation des offres est de Trente (30) Jours Calendaires, à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et/ou dans la presse.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00 heure locale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées au niveau du Secrétariat Général de l'Entreprise Portuaire de Annaba sse Môle Cigogne, Quai Nord / Port de Annaba.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de la date limite de dépôt des offres à 14h00 heure locale, au niveau du siège de la Direction Générale de l'Entreprise Portuaire de Annaba en séance publique et en présence des soumissionnaires préalablement informés sans l'avis d'appel d'offres.

7) DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES :

La période de validité des offres est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires susmentionnés de trois (03) mois.